



Conseil économique et social

Distr. générale
19 décembre 2019
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante et unième session

3-6 mars 2020

Point 4 g) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises pour information : statistiques
du développement humain**

Rapport du Programme des Nations Unies pour le développement sur les statistiques du développement humain

Note du Secrétaire général

En application de la décision 2019/210 du Conseil économique et social et conformément à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement sur les statistiques du développement humain à la Commission de statistique. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

* E/CN.3/2020/1.



Rapport du Programme des Nations Unies pour le développement sur les statistiques du développement humain

I. Introduction

1. Le Bureau du Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a fourni des informations actualisées concernant le Rapport sur le développement humain et les indicateurs de développement humain à différentes sessions de la Commission de statistique ; il ne l'avait pas fait depuis la quarante-sixième session, tenue en 2015. Le présent rapport fait suite à une demande formulée par la Commission à cette session.

2. Le Rapport sur le développement humain est élaboré par le Bureau à partir de travaux et de consultations avec d'éminents chercheurs, des spécialistes du développement et d'autres parties prenantes. Publié tous les ans depuis 1990, ce rapport concerne le monde entier et porte chaque année sur un aspect différent du développement humain. À titre d'exemple, le thème de l'édition 2019 est « Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXI^e siècle ». Dans l'édition 2020, l'exploration et l'analyse de questions essentielles au développement humain durable seront poursuivies.

3. Chaque édition contient une annexe statistique, qui réunit de façon thématique les statistiques les plus récentes disponibles ; certaines d'entre elles sont résumées en cinq indices composites, parmi lesquels l'indice de développement humain est le plus connu et le plus utilisé. Le rapport, ainsi que la vaste base de données des indicateurs de développement humain, est également disponible sur le site Web du Bureau¹.

4. L'Assemblée générale, dans ses résolutions 49/123 et 57/264, a affirmé que le rapport était un exercice séparé et distinct et n'était donc pas un document officiel des Nations Unies. Cette position a aussi été réaffirmée par le Conseil d'administration du PNUD, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets dans sa décision 94/15. La Commission de statistique a également reconnu explicitement que le PNUD n'est pas une entité de collecte de données et que le rapport est un ouvrage indépendant du point de vue éditorial, établi et publié à la demande du PNUD. Le Conseil d'administration, dans sa décision 2011/12, a reconnu l'importance du rapport en tant qu'outil d'information sur le développement humain dans le monde entier.

5. Pour la production des indices composites et de l'annexe statistique, le Bureau est un utilisateur de statistiques et d'indicateurs plutôt qu'un producteur de données. Il s'appuie sur des données provenant d'autres entités des Nations Unies et organisations internationales dont les mandats portent sur la collecte, la vérification, la compilation et la diffusion publique de données, dans le respect de définitions et de normes internationales.

6. Outre le rapport annuel, plus de 800 rapports nationaux ou régionaux concernant le développement humain ont été produits dans plus de 140 pays depuis 1992. Toutefois, le Bureau n'est ni producteur ni partie responsable à cet égard. Ces rapports sont élaborés par des équipes d'experts régionales et nationales, souvent avec l'appui des bureaux de pays du PNUD locaux ou régionaux.

¹ Voir <http://hdr.undp.org/en> (en anglais uniquement).

II. Communication et autres processus connexes

A. Communication directe avec les organismes nationaux de statistique

7. Le Bureau met l'accent sur la communication avec les organismes nationaux de statistique pour traiter efficacement les domaines de préoccupation, en particulier les écarts entre les données nationales et internationales. Le Bureau écrit régulièrement à tous les chefs des organismes nationaux de statistique, des missions permanentes auprès de l'ONU et des commissions économiques régionales et secrétariats de la Communauté des Caraïbes et de la Communauté du Pacifique, pour les informer des principaux indicateurs et sources de données internationales qui seront utilisés dans la prochaine édition du rapport et de son annexe statistique. Ce courrier contient également les dates et les jalons importants de la production du rapport ainsi qu'une liste complète des sources de données qui seront utilisées dans la prochaine édition. Ainsi, les organismes nationaux de statistique ont la possibilité d'examiner les indicateurs et de signaler aux organisations internationales compétentes toute incohérence entre les données nationales et internationales.

B. Consultations, ateliers et réunions

8. Le Bureau cherche régulièrement à participer à des réunions de statisticiens organisées à l'échelle régionale et mondiale. Chacune d'entre elles représente une occasion précieuse de consulter les statisticiens officiels et de demander des avis. De plus, le Bureau organise un atelier annuel sur les statistiques du développement humain en marge de la session de la Commission de statistique. Tous les délégués y sont invités. En outre, la collaboration avec les organismes nationaux de statistique s'est développée, notamment grâce aux invitations aux consultations régionales thématiques coordonnées par le Bureau et aux réunions bilatérales. Des ateliers et des conférences ont eu lieu au niveau régional sur les concepts et les mesures du développement humain : les plus récents sont un atelier sur le calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle à l'échelle mondiale et nationale, à La Havane du 7 au 9 octobre 2019, et un atelier sur l'indice de développement humain, à Niamey du 5 au 7 novembre 2019.

9. Le Bureau a représenté le PNUD au Comité de coordination des activités de statistique et au Comité des statisticiens en chef du système des Nations Unies.

10. Il organise chaque année deux réunions d'information sur l'élaboration du rapport à l'intention du Conseil d'administration.

C. Réunions de groupes d'experts sur la mesure du progrès humain tenues entre 2017 et 2019

11. Le Bureau a organisé une réunion d'experts sur la mesure de la pauvreté multidimensionnelle à l'Université de Genève en avril 2017. Des spécialistes de premier plan de la pauvreté multidimensionnelle ont ainsi été rassemblés afin d'aborder les concepts, les mesures, la qualité statistique et l'utilisation des données aux fins de l'élaboration de politiques et de la sensibilisation, dans le contexte des pays en développement et des pays développés. La méthodologie de l'indice de pauvreté multidimensionnelle a fait l'objet de débats approfondis et il a été envisagé de l'étendre à l'évaluation du chevauchement des privations dans les pays développés.

12. En mars 2018, le Bureau a tenu une réunion du groupe d'experts sur la refonte des mesures de développement humain dans le but de présenter, d'examiner et de proposer des moyens d'améliorer les méthodes des indices actuels du développement humain afin que ceux-ci restent pertinents pour le suivi des progrès réalisés en matière de développement humain, en vue notamment de renforcer l'utilité des indices pour les débats d'orientation tenus dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Quinze experts ont été invités. Sudhir Anand, Stephan Klasen et Marc Fleurbaey ont ouvert les débats en présentant les principales conclusions et propositions présentées dans les études qui leur ont été commandées par le Bureau².

D. Groupe consultatif sur la statistique

13. Le Groupe consultatif sur la statistique s'est réuni en 2017, 2018 et 2019. Il est composé de statisticiens et d'analystes d'organismes de statistique internationaux et nationaux et d'institutions universitaires, qui sont des experts de premier plan dans ce domaine. La composition du groupe a été partiellement renouvelée chaque année mais ses objectifs sont restés les mêmes dans l'ensemble : fournir des conseils, des orientations et des avis à l'équipe du Rapport sur le développement humain pour ce qui concerne la méthodologie d'ensemble relative aux indices composites, notamment la validité conceptuelle, la pertinence et la qualité statistique des indicateurs présentés dans l'annexe statistique du rapport et utilisés dans les principales analyses de celui-ci. Le groupe a également donné des conseils sur le contenu en ligne (présentation et visualisation des données) et sur les questions relatives aux consultations de la communauté statistique et à l'efficacité de ces échanges.

III. Indices composites du développement humain à l'échelle mondiale, méthodologie et données

A. Mise à jour de la méthodologie

14. Au cours de la période à l'examen, il n'y a pas eu de mise à jour de la méthodologie utilisée pour les indices composites, à l'exception de l'indice de pauvreté multidimensionnelle.

15. La démarche multidimensionnelle adoptée pour mesurer la pauvreté a été largement acceptée, plusieurs gouvernements ayant adapté l'indice de pauvreté multidimensionnelle à leurs propres réalités socioéconomiques et culturelles. Le Bureau a conclu un partenariat avec l'Oxford Poverty and Human Development Initiative en 2018 en vue de travailler conjointement à l'amélioration du cadre conceptuel et de la méthode d'estimation de l'indice. Quelques modifications mineures ont été adoptées afin de mieux tenir compte des derniers chiffres en matière de mortalité post-infantile, de malnutrition infantile ayant des conséquences durables (retard de croissance) et des progrès réalisés dans l'accès à l'enseignement primaire. Les programmes utilisés pour estimer l'indice et ses composantes peuvent être téléchargés sur le site Web du Bureau³.

² Voir <http://hdr.undp.org/en/content/recasting-human-development-measures>, <http://hdr.undp.org/en/content/human-development-indices-and-indicators-critical-evaluation> et <http://hdr.undp.org/en/content/human-development-indicators> (en anglais uniquement).

³ Voir <http://hdr.undp.org/en/content/mpí-statistical-programmes> (en anglais uniquement).

B. Mises à jour prévues de la méthodologie pour 2020

16. Compte tenu des examens critiques, des débats et des recommandations des réunions du groupe d'experts et du Groupe consultatif sur la statistique, le Bureau envisagera de proposer des innovations dans le calcul des indices composites de développement humain en 2020. Ceux-ci tiendront compte des mises à jour des paramètres d'échelle pour le calcul de l'indice de développement humain, des « bornes » et d'un éventuel affinement des catégories de développement humain. Les indices de genre actuels – l'indice de développement par genre et l'indice d'inégalité de genre – seront examinés en vue de leur révision et de leur mise à jour en partenariat et en collaboration avec les collègues chargés des données et de la recherche au sein de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

17. Un groupe d'experts se réunira en 2020 pour débattre de la manière d'élargir le cadre actuel de mesure du développement humain afin d'évaluer de façon plus explicite la durabilité du progrès humain, ce qui devrait conduire à une nouvelle mesure du développement humain durable.

18. Le Bureau souhaiterait avoir la possibilité de faire rapport à la Commission de statistique, à sa cinquante-deuxième session, sur les mises à jour de la méthodologie.

IV. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre

19. La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.
